

L'EXPERTISE DOMMAGE OUVRAGE



Enfin une formation !



CONTENU DE LA FORMATION



> Généralités sur l'assurance

- L'assurance multirisque habitation (MRH)
- La garantie responsabilité civile (RC)
- La garantie responsabilité décennale (RD)
- L'assurance Dommage ouvrage (DO)

> DO - La vie d'un dossier

- Le dommage
- La déclaration de sinistre
- La préparation de l'expertise et le rôle du déclarant
- Le rôle du déclarant : bénéficiaire ou son représentant (gestionnaire, syndic, etc.)
- La réunion d'expertise (rôle et obligation de l'expert DO)
- Le rapport d'expertise
 - La notification de la position de l'assureur DO
 - Les investigations et les solutions de réparation du dommage
 - Les travaux propres à remédier aux dommages et recherche de solutions techniques
 - L'indemnisation
 - La réclamation

OBTENIR UNE INDEMNISATION... (...OU PAS !)



> A l'issue de la formation, vous :

- Maîtriserez vos déclarations de sinistre
- Optimiserez vos dossiers sinistres
- Gérez votre temps efficacement
- Améliorerez vos échanges avec les assureurs et experts



*Etablir une relation de confiance
entre professionnels*

PÉDAGOGIE ET OUTILS

- Pédagogie interactive
- Supports papier et dématérialisés
- Echanges théoriques et pratiques
- Retour d'expérience
- Mise en situation
- Evaluation de fin de formation : QCM

INFOS PRATIQUES

- **Formation en deux temps** : 1 jour de formation théorique (module 1) puis ½ journée d'accompagnement de retour sur expériences (six mois après) (module 2)
- **Durée** : de 9h à 17h
- **Lieu** : région grenobloise ou à définir ensemble (intra-entreprise possible)
- **Coût** : participation individuelle 650 euros
Formation intra-entreprises, nous consulter
Tarif groupe, nous consulter
- **Participants** : de 4 personnes minimum à 12 personnes maximum
- **Aucun pré-requis**
- **Planning des formations** : une session par mois dans nos locaux, session intra-entreprise nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.
Référént handicap : M. Yves PENON

VOTRE FORMATEUR

Yves PENON



CONTACT

AARA Expertises Construction

8 route des Bois – ZAC de Champfeuillet
Parc Work Center – Bâtiment E
38500 VOIRON

Tél. 04 76 07 65 84 – 06 20 66 00 91
y.penon@aara-ec.fr

Numéro de déclaration d'activités :
84380794438